



Paris, le 18 juin 2013

COMMUNIQUE DE PRESSE

-

Assemblée générale de la FAO à Rome : Stéphane LE FOLL présente la position de la France sur la sécurité alimentaire mondiale et conforte l'accord entre la France et l'Italie sur la réforme de la PAC

-

Stéphane LE FOLL a présenté devant l'assemblée générale de la FAO l'engagement de la France en faveur de la sécurité alimentaire mondiale selon trois axes :

- lutte contre la volatilité des prix des matières premières agricoles, avec l'initiative AMIS qui permet de mieux connaître l'ensemble des récoltes et des stocks au niveau mondial et la mise en place de stocks alimentaires pré-positionnés dans les pays en voie de développement ;
- mobilisation contre le gaspillage alimentaire dans tous les pays du monde, tant au niveau des pertes après récolte dans le secteur agricole que des pertes au niveau de la distribution et des consommateurs ;
- développement en France, en Europe et dans le monde de l'agro écologie avec pour objectif la double performance économique et environnementale de l'agriculture.

Cette nouvelle voie proposée pour l'agriculture de demain repose sur la nécessité d'augmenter notre capacité de production en favorisant des systèmes plus durables et économes (en eau, en énergie, en matière fertilisante...) grâce une meilleure connaissance et une meilleure utilisation du potentiel de la nature et des écosystèmes.

Elle sera au cœur du débat organisé par la FAO, la France et l'Algérie mercredi 19 juin en parallèle de l'Assemblée Générale annuelle de la FAO. Cette session de réflexion constitue un pas important et une prise de conscience collective des enjeux et atouts de l'agro-écologie comme solution pour l'avenir de nos agricultures au nord comme au sud.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr
Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11 ; ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Stéphane LE FOLL a également rencontré la ministre italienne de l'agriculture, Nunzia De GIROLAMO, pour conforter la position commune franco-italienne sur la PAC. Les deux ministres se sont mis d'accord pour défendre ensemble au Conseil des ministres de l'agriculture les 23 et 24 juin à Luxembourg les priorités suivantes :

- un taux de couplage des aides à 13% complété de 2% pour les protéines végétales,
- un taux de convergence des aides prenant en compte une flexibilité pour les états membres,
- le maintien d'un système d'encadrement des droits de plantation viticoles de 2019 à 2030,
- le maintien des quotas sucriers jusqu'en 2018, avec des contrats pour les raffineries portés à 6 mois.

Les deux ministres ont également rappelé la position commune de la France et de l'Italie dans les relations commerciales avec la Chine, basée sur la transparence sur les aides dans le secteur viticole, et réaffirmé leur sérénité sur l'issue de la procédure.